



Conseils multiples lors d'une séparation

Par **marie jose**, le **27/08/2008** à **13:04**

nous sommes actuellement en discussion pour nous séparer étant mariés
 Si je quitte le domicile conjugal, cela peut-il être considéré comme une faute si ultérieurement il y a un divorce

nous avons un enfant majeur handicapé, les deux membres du couple ont-ils les mêmes devoirs
 merci

Par **domi**, le **27/08/2008** à **13:15**

Bonjour Marie-josé, tout d'abord, je vous conseille de ne surtout pas quitter le domicile conjugal car effectivement, ça pourrait se retourner contre vous ! Si la situation est invivable, prenez un avocat qui demandera un référé au JAF. Celui-ci autorisera le domicile séparé.
 Concernant votre enfant, la réponse est "oui" les deux parents ont les mêmes obligations ! bon courage Domi